



Guide d'aide à la saisie d'une demande de logement en ligne sur le site

www.demandelogementbourgognefranche.comte.fr



| | |
|--|----|
| Introduction..... | 3 |
| 1 - Page portail | 4 |
| 2 - Page d'accueil | 5 |
| 3 – Navigation, saisie et vérification | 6 |
| 4 - Saisie de votre demande | 8 |
| 4.1 – première connexion et espace privé | 8 |
| 4.2 - Onglet demandeur | 11 |
| 4.3 – Conjoint / futurs cotitulaires du bail | 12 |
| 4.4 – Occupants | 13 |
| 4.5 - Onglet Situation professionnelle | 14 |
| 4.6 - Onglet Ressources actuelles | 15 |
| 4.7 - Onglet Logement actuel | 16 |
| 4.8 - Onglet Logement recherché | 17 |
| 4.9 – Justificatifs | 18 |
| 4.10 - Onglet Validation | 20 |
| 5 – Se connectez à votre demande..... | 23 |
| 4 – Support technique | 24 |

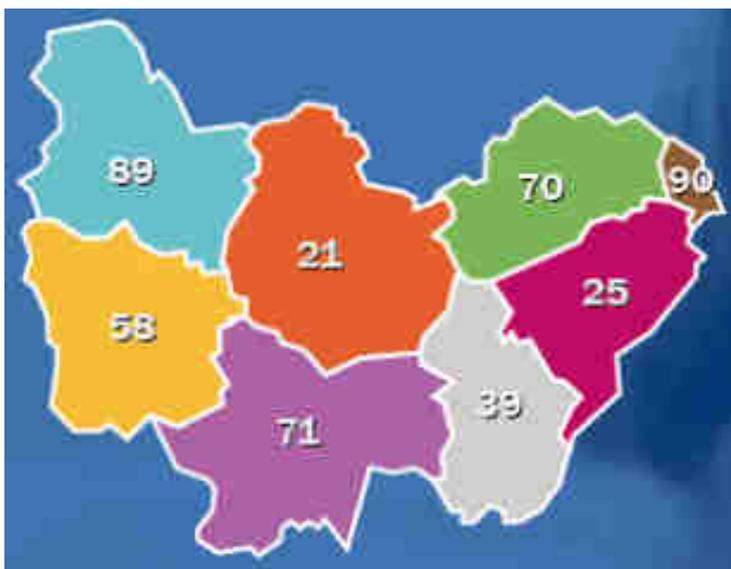


Introduction

Cette aide a été réalisée afin de vous apporter toutes les précisions nécessaires à la saisie et/ou à la modification de votre demande de logement, mais aussi au renouvellement de votre demande.

L'application de saisie de demande de logement est disponible pour les départements de la Côte d'Or, de l'Yonne, de la Nièvre et de la Saone et Loire en Bourgogne, pour les départements du Doubs, du Territoire de Belfort, de la Haute Saone en Franche-Comté, à l'adresse suivante :

www.demandelogeementbourgognefranchecomte.fr



L'application est compatible PC et smartphones.

Lorsque vous commencez la saisie de votre demande, vous avez un **déla**i de **10 jours pour la valider**. Si au terme de ce délai, vous n'avez pas validé votre saisie, votre dossier sera supprimé.



1 - Page portail

Vous trouverez sur cette page des explications générales liées au dépôt d'une demande de logement social.

Bienvenue sur le site de saisie de la demande de logement à loyer modéré de Bourgogne-Franche-Comté

Une demande de logement plus simple, plus claire, simplifiée et centralisée.

Choisissez le département dans lequel vous souhaitez effectuer votre demande :

21 - CÔTE D'OR →

89 - YONNE →

58 - NIÈVRE →

71 - SAÔNE ET LOIRE →

70 - HAUTE-SAÔNE →

90 - TERRITOIRE BELFORT →

25 - DOUBS →

39 - JURA →

Dans l'objectif de continuer à simplifier vos démarches d'accès au logement social, les bailleurs sociaux de Côte d'Or, de l'Yonne, de la Nièvre, du Doubs, de la Haute-Saône, de la Saône et Loire, du Territoire de Belfort et leurs partenaires vous permettent d'enregistrer **une seule demande valable sur l'ensemble de chaque département**.

Votre demande sera diffusée auprès de tous les bailleurs sociaux du département.

Après votre saisie et la vérification de votre civilité, vous recevrez par email **votre attestation d'enregistrement départementale contenant votre numéro unique départemental**. Ce numéro vous sera demandé lors de toutes correspondances.

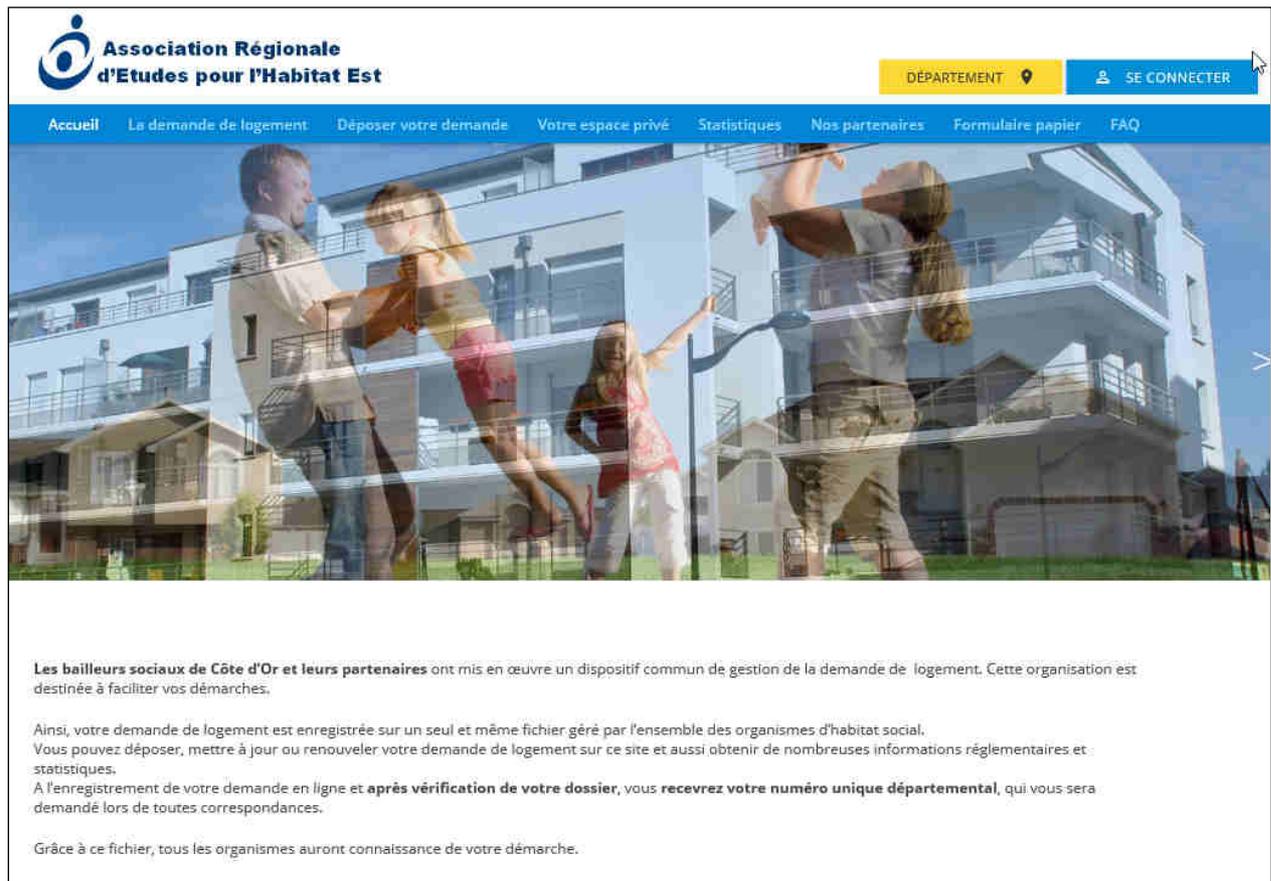
Si vous souhaitez que les bailleurs sociaux puissent étudier votre dossier, vous devez renseigner **la totalité des informations demandées** et aussi **fournir une copie recto verso de votre pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité** au format numérique.

Il est important de mettre à jour régulièrement votre demande pour que les propositions faites par les bailleurs sociaux soient adaptées à vos souhaits et à votre situation.

Pour accéder à la saisie et/ou consultation de votre dossier, cliquez sur le bouton du département qui vous concerne.



2 - Page d'accueil



**Association Régionale
d'Etudes pour l'Habitat Est**

DÉPARTEMENT  SE CONNECTER 

Accueil La demande de logement Déposer votre demande Votre espace privé Statistiques Nos partenaires Formulaire papier FAQ

Les bailleurs sociaux de Côte d'Or et leurs partenaires ont mis en œuvre un dispositif commun de gestion de la demande de logement. Cette organisation est destinée à faciliter vos démarches.

Ainsi, votre demande de logement est enregistrée sur un seul et même fichier géré par l'ensemble des organismes d'habitat social. Vous pouvez déposer, mettre à jour ou renouveler votre demande de logement sur ce site et aussi obtenir de nombreuses informations réglementaires et statistiques.

A l'enregistrement de votre demande en ligne et **après vérification de votre dossier**, vous **recevrez votre numéro unique départemental**, qui vous sera demandé lors de toutes correspondances.

Grâce à ce fichier, tous les organismes auront connaissance de votre démarche.

Sur cette page, vous avez le choix :

- **De consulter les conditions d'accès au logement social**
- **D'effectuer l'enregistrement de votre demande de logement** : si vous n'avez pas de demande de logement déjà enregistrée sur le département,
- **De consulter, modifier, renouveler, suivre les événements de votre demande en cours** : si vous voulez consulter, modifier ou renouveler votre demande de logement en cours, que vous l'ayez saisie sur le site de saisie en ligne ou qu'elle ait été saisie de façon classique (saisie "papier") par un partenaire (organisme Hlm, mairie, organisme collecteurs 1% logement...)
- **D'accéder aux chiffres clés de la demande de logement sur le département**
- **De consulter la liste des services enregistreurs et les partenaires de la démarche sur le département**
- **De télécharger les formulaires papier de demande de logement,**
- **De consulter la Foire aux Questions.**



3 – Navigation, saisie et vérification

Navigation sur le site

Chaque formulaire à saisir va s'afficher en cliquant sur le bouton :



Sauvegarde des informations

À tout moment, vous pouvez sauvegarder votre saisie en cliquant sur le bouton



Le fait de sauvegarder votre saisie ne valide pas votre demande.

Vous pourrez terminer votre saisie ultérieurement en vous connectant à votre espace privé.

Lorsque vous commencez la saisie de votre demande, vous avez un **délai de 10 jours pour la valider**. Si au terme de ce délai, vous n'avez pas validé votre saisie, votre dossier sera supprimé.

Valider la demande

Il faut aller jusqu'au bout du formulaire puis valider la demande pour que votre demande soit prise en compte.



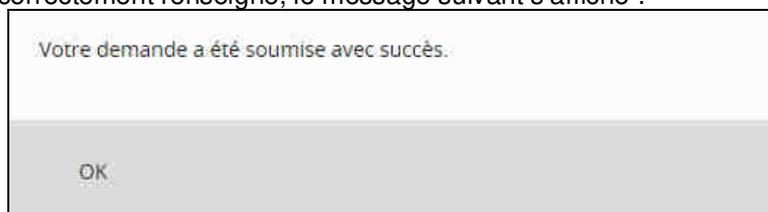
1er cas

Si des champs obligatoires ne sont pas renseignés, votre demande ne pourra pas être validée et vous devrez compléter ces champs manquants à l'aide du message d'alerte.



2ème cas

Votre dossier est correctement renseigné, le message suivant s'affiche :



Votre demande est alors soumise à un bailleur du département pour validation. Il vérifie la **conformité** des informations saisies avec les pièces jointes (civilité, régularité de séjour sur le territoire...)

1er cas



Si les informations sont cohérentes et les pièces transmises lisibles, le partenaire valide votre demande. Vous recevrez à la suite de cette validation, votre attestation d'enregistrement avec votre Numéro Départemental Unique par mail.

Pendant cette période, vous pouvez cependant accéder à votre demande et la modifier si nécessaire.

2ème cas

La pièce (pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité) est illisible, manquante ou incohérente. Le partenaire ne peut donc pas vérifier votre identité ou celle de votre conjoint ou colocataire.

Un mail vous est envoyé pour vous demander de compléter votre demande avec le motif d'invalidation. Vous devrez ajouter ou modifier les pièces justificatives et valider à nouveau votre demande.



4 - Saisie de votre demande

4.1 – première connexion et espace privé

Après avoir cliqué sur le lien [Déposer votre demande](#), l'écran suivant apparaît :

Association Régionale d'Etudes pour l'Habitat Est

Accueil La demande de logement **Déposer votre demande** Votre espace privé Statistiques Nos partenaires Formulaire papier FAQ

Déposer votre demande

Monsieur Madame

Nom de naissance

Nom d'usage (si différent)

Prénoms

France Etranger Code postal de votre lieu de résidence principale

Date de naissance

Email

Confirmation email

CRÉER ✓

Pour déposer votre demande,
Remplir chacun des champs ci-contre, puis cliquer sur «Créer».

Un mail d'activation de votre espace privé vous sera adressé et vous permettra de poursuivre la saisie de votre demande. Téléchargez le guide de saisie en ligne pour vous guider dans votre saisie.

Mail non reçu ? Pensez à vérifier dans le dossier des Courriers Indésirables

N'oubliez pas de "VALIDER MA DEMANDE" en fin de saisie

Vous disposez de 10 jours pour valider votre demande. Si au terme de ce délai, vous n'avez pas finalisé votre dossier, celui-ci sera automatiquement annulé.

Préparez votre saisie

Documents nécessaires au dépôt de la demande pour chaque demandeur :

Ressortissants français et Citoyens de l'Union Européenne et tout ressortissant d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen ou de la Confédération Suisse :

- **Pièce d'identité** recto/verso ou
- **Passport en cours de validité**

Le permis de conduire n'est pas une pièce justifiant de l'identité

- **Dernier avis d'imposition**
- **Vos ressources** (salaire, chômage, retraite, CAF/MSA...)

Pour les autres ressortissants étrangers :

1. Carte de résident
2. Carte de résident permanent
3. Carte de résident portant la mention «résident de longue durée - UE»
4. Carte de séjour pluriannuelle
5. Carte de séjour «compétences et talents»
6. Carte de séjour temporaire
7. Certificat de résidence de ressortissant algérien
8. Récépissé de demande de renouvellement de l'un des titres numérotés de 1 à 7
9. Récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation de séjour portant la mention « reconnu réfugié » ou « à obtenu le bénéfice de la protection subsidiaire »
10. Titre de séjour délivré à un ressortissant andorran ou à un ressortissant de nav.

Ce formulaire vous permet de vous connecter à l'application de saisie de demande en ligne et de créer votre espace privé.

Il est **impératif** de **saisir correctement** tous les renseignements qui vous sont demandés.

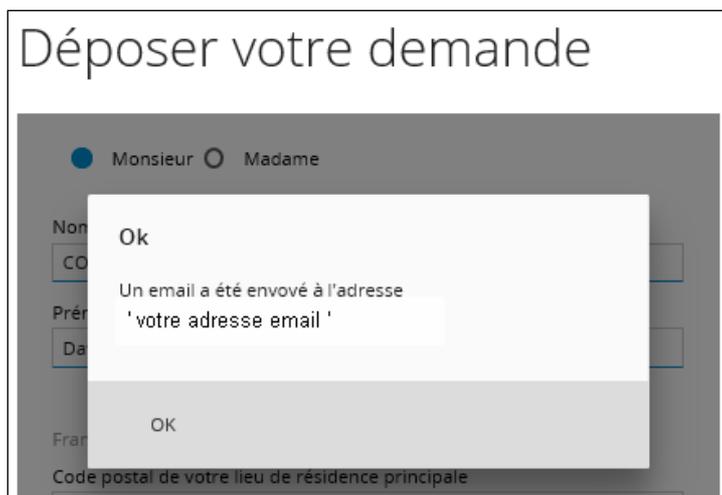
Les titres de civilité, nom, prénom, code postal de votre résidence principale et date de naissance vont permettre de déterminer votre identifiant de votre espace privé.

La civilité que vous saisissez doit être orthographiée à l'**identique de votre Carte Nationale d'Identité (ou votre passeport), toute identité non conforme à celle de la pièce présentée empêchera la validation de votre demande de logement.**

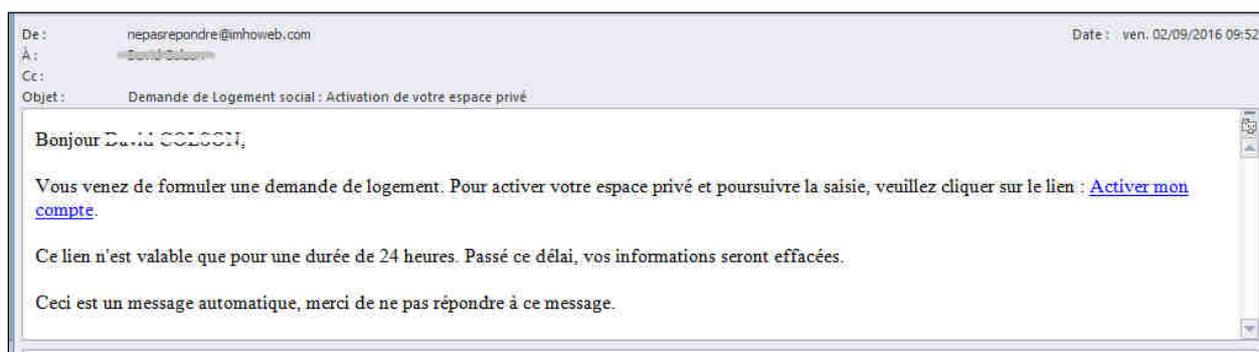
Votre adresse mail doit être valide, elle sert à recevoir vos identifiants de connexion, votre attestation d'enregistrement et d'autres communications ultérieurement.



Envoi du mail de confirmation



Dans votre messagerie, le mail d'activation de votre espace privé :



Sélection du mot de passe :

The image shows a web page titled "Activation de votre espace privé". It features an information icon and a text box stating: "Le mot de passe doit avoir une longueur minimale de 8 caractères, au moins une lettre minuscule ET au moins une lettre majuscule ET au moins un chiffre ou caractère spécial. Il ne doit pas contenir votre identifiant." Below this, there are two input fields: "Mot de passe" and "Confirmation", both containing asterisks. At the bottom left, there is a blue button labeled "ACTIVER >".

Votre espace privé est créé :



Bienvenue dans votre espace personnel

ACCUEIL ESPACE PERSONNEL

L'AVANCEMENT DE MON DOSSIER

L'HISTORIQUE DE MA DEMANDE

MODIFIER MES INFOS

Bienvenue **DOMINIQUE** !

Votre Numéro unique départemental : **non attribué**

Référence de votre dossier : **9016090183**

Etat de votre demande : **En cours de saisie** ✓

ACCÉDER À MA DEMANDE →

ANNULER MA DEMANDE

CONSULTER LA FICHE RÉCAPITULATIVE DE VOTRE DOSSIER

Lorsque vous commencez la saisie de votre demande, vous avez un **déla**i de **10 jours** pour la **valider**. Si au terme de ce délai, vous n'avez pas validé votre saisie, votre dossier sera supprimé. Vous devrez recommencer une nouvelle saisie.

Si vous n'avez pas reçu d'e-mail d'activation, **après avoir vérifié le dossier "Spam" ou "Courrier indésirable" de votre messagerie**, contactez le support technique.

ACCÉDER À MA DEMANDE →

Cliquez sur

pour débuter la saisie



4.2 - Onglet demandeur

Vous devrez **obligatoirement** joindre un document scanné attestant de votre identité (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité) afin de pouvoir enregistrer votre demande de logement.

Votre identité et la conformité avec les pièces fournies sera vérifiée par les bailleurs, votre demande ne pourra pas être enregistrée si les informations ou les pièces fournies n'attestent pas de votre identité. Un permis de conduire n'est pas une preuve de votre identité.

Un NIR (ou n° de sécurité sociale) français est OBLIGATOIRE pour tous les occupants de la demande de logement

Choisissez votre nationalité dans la liste déroulante

Renseignez vos numéros de téléphone

Saisissez votre adresse actuelle, de façon précise (N°, Batiment, escalier, appartement...)

Soyez vigilant dans votre saisie, ces informations permettent aux bailleurs de vous contacter.



4.3 – Conjoint / futurs cotitulaires du bail

The screenshot shows a web form for adding a co-tenant. On the left is a progress bar with 8 steps, the second of which is active. The main form area is titled '2. Conjoint ou futur(s) co-titulaire(s) du bail'. It includes a field for the number of co-tenants (set to 1), a question about family colocation with a toggle switch set to 'Non', and a section for a 'NOUVEAU CO-TITULAIRE'. This section contains fields for: Civilité (Monsieur/Madame), Nom de naissance (MALOUE), Nom d'usage (si différent), Prénoms (Aline), Date de naissance (21/03/1974), N° sécurité sociale (highlighted with a red box), Nationalité (Française), Téléphone domicile, Téléphone portable, Adresse mail, and checkboxes for receiving information via mail and SMS. At the bottom, there is a dropdown menu for 'Lien avec le demandeur' (highlighted with a red box).

C'est le nombre que vous allez inscrire dans "**Nombre de cotitulaires du bail**" qui va déterminer le nombre de lignes supplémentaires à compléter pour les autres membres de votre foyer.

Si vous êtes en colocation familiale, vous devez sélectionner "Oui"
Saisissez alors les informations demandées dans les lignes ainsi apparues.

Un NIR (ou n° de sécurité sociale) français est OBLIGATOIRE, le lien du cotitulaire avec le codemandeur est obligatoire également.

Si un occupant est inscrit sur votre déclaration fiscale, cochez la case "Personne à charge".

Si vous souhaitez supprimer un occupant, cliquez sur le bouton  situé au bout de la ligne.

Personnes handicapées / à mobilité réduite : pour chaque personne de votre foyer, vous pourrez

préciser la nature du handicap ou des difficultés de mobilités en cliquant sur l'icône. 

Une nouvelle fenêtre s'ouvrira alors, vous devrez renseigner le questionnaire.



4.4 – Occupants

  3. Occupants qui vivront dans le logement

Nombre de personnes qui composent le foyer (y compris vous-même) : Nombre de naissances prévues : Nombre de personnes en situation de handicap :

Les membres de votre foyer

| Nom | Prénom | Date de naissance | Sexe M F | Compléments Handicap |
|--------|--------|-------------------|------------|---|
| COLSON | David | 21/03/1974 | M |  |

Si vous souhaitez supprimer un occupant, cliquez sur le bouton  situé au bout de la ligne.

Personnes handicapées / à mobilité réduite : pour chaque personne de votre foyer, vous pourrez

préciser la nature du handicap ou des difficultés de mobilités en cliquant sur l'icône. 

Une nouvelle fenêtre s'ouvrira alors, vous devrez renseigner le questionnaire.



4.5 - Onglet Situation professionnelle

COLSON DAVID
MALDUPE ALINE

Votre situation professionnelle :

Profession

Activité
Autres situations Depuis Jusqu'à

Profession et catégorie socio-professionnelle
Non précisée CDD ou intérim
 Période de chômage de plus d'un an Qui s'est terminée le :

Adresse de votre lieu de travail

A l'étranger Pays

Code postal Ville de travail

Votre employeur

Nom

SIRET

Téléphone

Adresse employeur

A l'étranger Pays

Code postal Ville

Lieu-dit

Numéro Extension rue Voie

Complément d'adresse

[← PRÉCÉDENT](#) [SUIVANT →](#)

Pour certains statuts d'activité, vous pourrez préciser une date.

Le SIRET de votre employeur est obligatoire

Le fait de saisir le nom de l'employeur génère des zones de saisies supplémentaires pour renseigner les coordonnées de ce dernier (adresse, numéro de téléphone, etc...).

La case à coché 'Adresse à l'étranger' est réservée aux employeurs dont le siège social est à l'étranger et si votre commune de travail est à l'étranger. Elle oblige à renseigner le **Pays** si elle est cochée.

Ne renseignez pas de cedex dans la zone "Commune de travail".



4.6 - Onglet Ressources actuelles

Ressources mensuelles nettes

Saisissez pour le mois précédent, les différentes ressources dont vous disposez.

Utilisez l'ascenseur si nécessaire pour afficher les autres types de ressources.

Une ligne apparaît en rouge parce qu'elle vient en déduction (pension alimentaire mensuelle versée).

Il n'est pas nécessaire de mettre des zéros pour les ressources que vous ne percevez pas.

Revenus imposables

Saisissez le revenu fiscal de référence (ligne 25 sur votre avis d'imposition) des dernières années pour toutes les personnes du ménage concernées.

Si vous n'avez pas déclaré de revenus pour les années citées, indiquez 0.



4.7 - Onglet Logement actuel

The screenshot shows a web form for a housing application. On the left is a sidebar with a progress indicator showing 8 steps, with step 6 'Situation actuelle et Motif de votre demande' highlighted. The main form area is titled '6. Situation actuelle et Motif de votre demande' and contains the following sections:

- Situation actuelle:**
 - Statut du logement actuel: Propriétaire occupant (dropdown menu)
 - Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain): [input field]
 - Surface (m²): [input field]
 - Nombre d'occupants: [input field]
 - Loyer avec charges (€): [input field]
 - Aide au logement (AL ou APL) (€): [input field]
 - Préavis: [input field]
- Et es vous propriétaire d'un logement autre que celui que vous habitez?:
 - Non
 - Oui
- Précisions complémentaires: [text area]
- Motifs:**
 - Motif(s) de la demande: Logement éloigné de la famille (dropdown menu)

At the bottom right of the form are two buttons: 'PRÉCÉDENT' and 'SUIVANT'.

Choisir dans la liste déroulante votre statut de logement actuel et indiquer la date de début d'occupation.

Si vous êtes locataire Hlm, vous devrez indiquer le nom de votre organisme et le Siren de votre bailleur. Pour les demandeurs étant locataires Hlm dans un autre département, utilisez la valeur "Bailleurs hors département".

Motif de la demande :

- La notion de sur-occupation est définie en fonction de la surface habitable :
 - surface habitable globale inférieure à 9 m² pour une personne seule,
 - surface inférieure à 16 m² pour un ménage sans enfant ou 2 personnes, augmentée de 9 m² par personne en plus dans la limite de 70 m² pour 8 personnes et plus)
- La notion d'insalubrité relève d'une décision d'un organisme ayant constaté l'insalubrité de votre logement



4.8 - Onglet Logement recherché

Renseigner ici les caractéristiques du logement que vous souhaitez obtenir.

Localisation souhaitée

Cliquez sur l'icône  pour afficher la liste des communes du département.

Vous pouvez faire votre demande avec une précision par quartier si la commune a été découpée en quartiers.

Vous pouvez accéder plus vite à votre choix en saisissant dans "Localisation" une partie ou la totalité du nom de la commune où vous voulez déposer votre demande. Ensuite cliquez sur le bouton "Rechercher".

Pour insérer un nouveau choix : 

Pour supprimer un choix, cliquer sur le bouton 

Pour modifier l'ordre de votre choix, sélectionner la commune concernée en cochant la case située au



bout de la ligne puis utiliser les flèches  pour déplacer votre choix.



4.9 – Justificatifs

Pièce justificative

Type de pièce justificative

- Carte d'identité ou passeport du demandeur
- Titre de séjour du demandeur
- Carte d'identité ou passeport du conjoint ou du co-titulaire
- Titre de séjour du conjoint ou du co-titulaire
- Livret de famille ou actes d'État civil
- Carte d'identité ou passeport d'une personne à charge
- Titre de séjour d'une personne à charge majeure
- Livret de famille ou acte d'État civil
- Certificat de grossesse
- Contrat de travail
- Carte d'étudiant
- Attestation de formation ou autre justificatif de situation
- Avis d'imposition ou de non imposition (année N-2 et le cas échéant N-1) du demandeur et le cas échéant de son conjoint
- Avis d'imposition ou de non imposition (année N-2 et le cas échéant N-1) du co-titulaire ou des personnes à charge
- Certificat de l'administration fiscale
- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque co-titulaire
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF
- Contrat de location / justificatif de propriété
- Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation
- Reçu d'hôtel
- Jugement de divorce, ordonnance de non conciliation ou autres jugements familiaux
- Lettre de congé du propriétaire
- Jugement d'expulsion

X ANNULER VALIDER

Vous devez **obligatoirement** joindre un document scanné attestant de votre identité (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité) afin de pouvoir enregistrer votre demande de logement.

Votre identité et la conformité avec les pièces fournies sera vérifiée par les bailleurs, votre demande ne pourra pas être enregistrée si les informations ou les pièces fournies n'attestent pas de votre identité. Un permis de conduire n'est pas une preuve de votre identité.



Pour ajouter un document, cliquez sur le bouton

Choisissez le type de pièce(s) que vous voulez joindre puis donnez-lui un nom dans la zone "Contenu du fichier" :



Pièce justificative

Type de pièce justificative

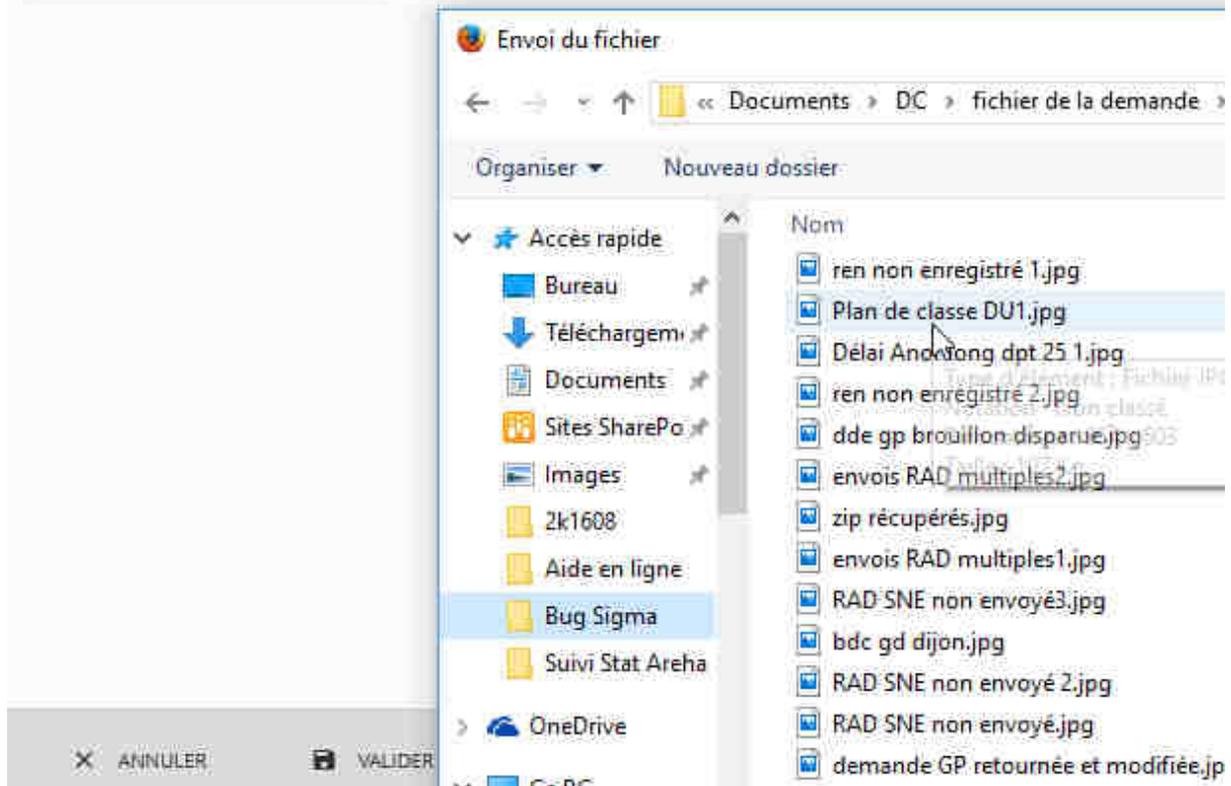
Carte d'identité ou passeport du demandeur

Libellé

Carte d'identité ou passeport du demandeur

AJOUTER UNE PIÈCE JOINTÉ

Déposer ici ou bien parcourir



Ensuite allez chercher votre fichier à joindre à l'aide du bouton : [Parcourir...](#)

La taille maximale autorisée d'un fichier annexé ne pas dépasser 1Mo

Pour supprimer un fichier joint, cliquer sur le bouton 



4.10 - Onglet Validation

Le site vérifie toutes les zones obligatoires pour valider la demande :

1. Demandeur

2. Conjoint ou le(s) futur(s) co-titulaires du bail

3. Occupants qui vivront dans le logement

4. Situation professionnelle

5. Revenus fiscaux et Ressources

6. Logement actuel et Motif de la demande

7. Logement recherché

8. Pièces Justificatives et autres documents

Progression de la saisie de votre demande :

Erreurs x
veuillez corriger la ou les erreurs suivantes avant de continuer

Retour

Sit. profess.

L'adresse est incomplète : X, 21000 X

L'adresse est que partiellement renseignée pour l'employeur du (co)demandeur David COLSON

1. Demandeur

2. Conjoint ou le(s) futur(s) co-titulaires du bail

3. Occupants qui vivront dans le logement

4. Situation professionnelle

5. Revenus fiscaux et Ressources

6. Logement actuel et Motif de la demande

7. Logement recherché

8. Pièces Justificatives et autres documents

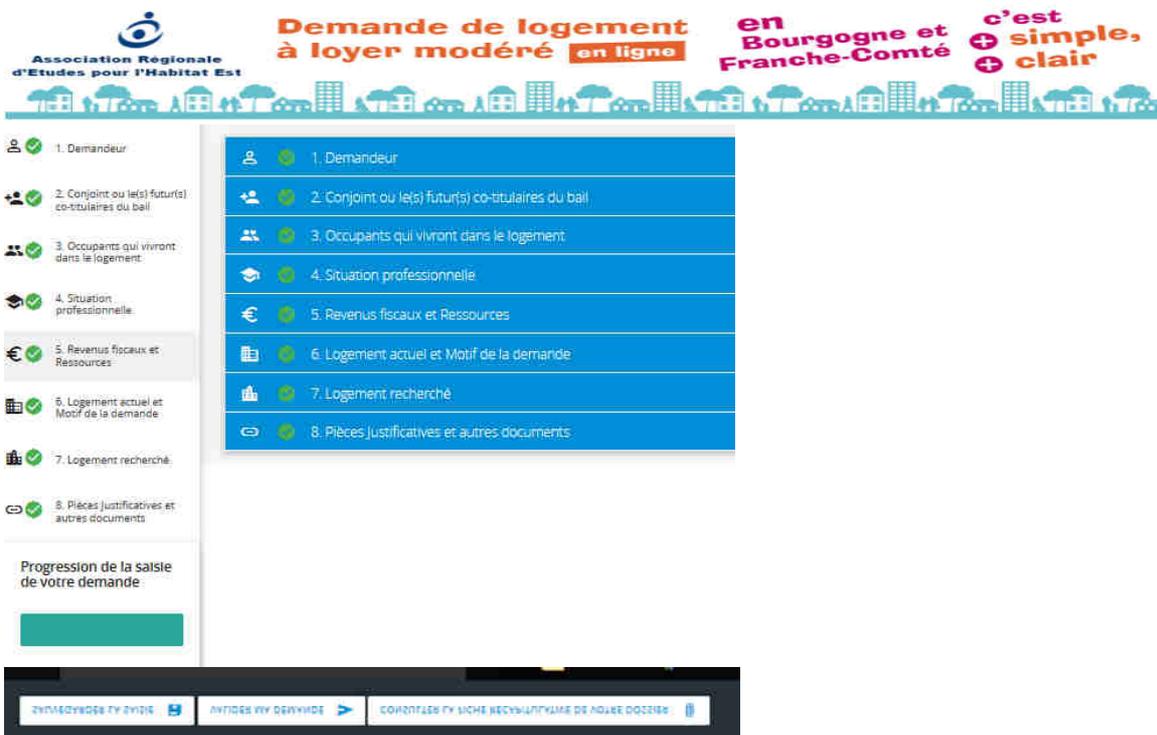
Toutes les anomalies sont affichées. Ces anomalies sont des liens vers l'onglet dans lequel se trouve l'information à renseigner.

Cliquez sur ces liens et corrigez les anomalies signalées.

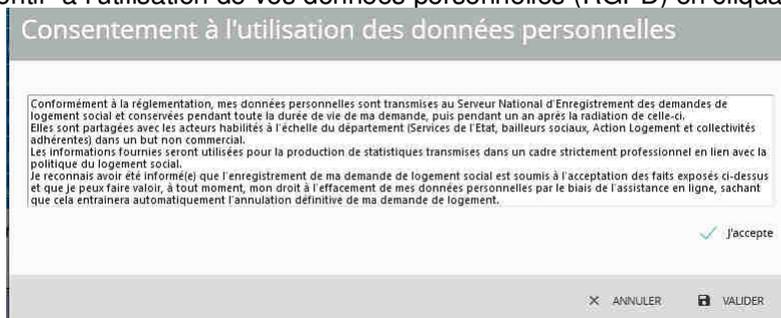
Ensuite cliquez à nouveau sur "Validation de la demande" à gauche de l'écran et recommencez jusqu'à ce que le site accepte de valider votre demande.

Lorsque votre demande est conforme, l'écran suivant apparaît :

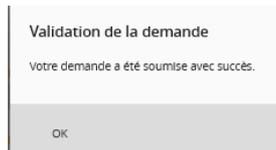




Vous devez consentir à l'utilisation de vos données personnelles (RGPD) en cliquant sur accepter :



Cliquez alors sur le bouton **VALIDER** et répondez Ok au message "Etes-vous sûr de vouloir enregistrer cette demande ?"



Les bailleurs chargés de la vérification de votre demande de logement disposent de 10 jours pour effectuer les contrôles de votre saisie (conformité des pièces justificatives de votre identité, adresses correctes, ...).

Votre **attestation d'enregistrement** sur laquelle figure votre numéro unique départemental) sera transmise à l'adresse e-mail que vous avez indiquée en début de saisie.

Conservez cette attestation d'enregistrement, c'est la preuve de dépôt de votre demande de logement social sur le département, elle vous est indispensable pour toutes communications avec les différents acteurs du monde hlm (bailleurs, Etat, collectivités...)

vosre demande de logement social sera visible pour tous les bailleurs de votre département de dépôt.

Les bailleurs sociaux et leurs partenaires pourront être amenés à modifier les informations et les justificatifs transmis.

En cliquant sur le bouton "Valider votre demande", vous certifiez exactes les informations saisies. En cas de fausse déclaration, votre demande pourra être annulée.



Bienvenue dans votre espace personnel

ACCUEIL ESPACE PERSONNEL

L'AVANCEMENT DE MON DOSSIER

L'HISTORIQUE DE MA DEMANDE

MODIFIER MES INFOS

Bienvenue **David COLSON**

Votre Numéro unique départemental : **non attribué**

Référence de votre dossier : **2016090088**

Etat de votre demande : **En cours de vérification par Logivie ✓**

ACCÉDER À MA DEMANDE →

ANNULER MA DEMANDE ❏

CONSULTER LA FICHE RÉCAPITULATIVE DE VOTRE DOSSIER



5 – Se connectez à votre demande

Pour :

- **Modifiez votre demande** (exemples : modifier votre adresse, votre composition familiale, vos ressources, joindre de nouveaux justificatifs etc...)

- **Suivre l'avancement de votre dossier**

- **Renouvelez votre demande** : votre demande est valable un an, il faut la renouveler pour qu'elle soit toujours valide. Un courrier de renouvellement vous est envoyé un mois avant le délai d'expiration de votre demande.

N'oubliez pas (s'il y a lieu) de venir modifier en même temps les données qui ont pu évoluer durant l'année notamment les informations qui nous permettent de vous contacter, vos ressources...

- **Consultez votre fiche détail** : récapitulatif des données saisies. Cette fiche peut être consultée et imprimée.

- **Modifiez votre e-mail**

Rien de plus simple, connectez-vous à votre espace privé :

Association Régionale
d'Etudes pour l'Habitat Est

Accueil La demande de logement Déposer votre demande Votre espace privé Statistiques

Votre espace privé

Identifiez-vous

Identifiant

Date de naissance

Code postal de votre lieu de résidence principale

Mot de passe (Ne pas remplir si vous n'avez pas encore activé votre compte)

SE CONNECTER done MOT DE PASSE OUBLIÉ ?

Saisissez votre identifiant (adresse mail), votre date de naissance et votre code postal et votre mot de passe.



Association Régionale d'Etudes pour l'Habitat Est

Demande de logement à loyer modéré en ligne en Bourgogne et Franche-Comté **c'est simple, clair**

Accueil La demande de logement Déposer votre demande Votre espace privé Statistiques Nos partenaires Contactez-nous

Bienvenue dans votre espace personnel

ACCUEIL ESPACE PERSONNEL

MA DEMANDE DE LOGEMENT

L'AVANCEMENT DE MON DOSSIER

L'HISTORIQUE DE MA DEMANDE

MODIFIER MES INFOS

Bienvenue **Line REMY** Dernière connexion: 03/05/2016, à 14:04

Votre Numéro unique départemental : 021081500100100111
Référence de votre dossier : 2015080002

Etat de votre demande : **ACTIVE** ✓

ACCÉDER À MA DEMANDE →

CONSULTER LA FICHE RÉCAPITULATIVE DE VOTRE DOSSIER

© 2016 Sigma Informatique Mentions légales

4 – Support technique

Vous pouvez nous contacter à l'aide du formulaire Contact du site internet :

Association Régionale d'Etudes pour l'Habitat Est

DÉPARTEMENT SE CONNECTER

Accueil La demande de logement Déposer votre demande Votre espace privé Statistiques Nos partenaires Formulaire papier **FAQ / Contact**

Nous Contacter



Puis-je bénéficier d'un logement à loyer modéré ?

Pour pouvoir bénéficier d'un logement à loyer modéré, il est nécessaire de remplir les conditions suivantes :

- vous devez disposer de **ressources financières inférieures à des plafonds** définis tous les ans par l'Etat.
- Si vous n'avez pas la nationalité française, vous devez également être détenteur d'un **titre de séjour en cours de validité.**



Quel est le délai pour obtenir un logement ?

Le délai dépend des caractéristiques de votre demande et des disponibilités du logement que vous souhaitez. Selon les communes et/ou le type de logement, l'attente sera plus ou moins longue.

Qui attribue les logements à loyer modéré ?

C'est la Commission d'attribution des logements (CAL) de chaque organisme qui attribue les logements sur la base des dossiers des candidats qui lui sont présentés. Ses décisions sont souveraines.



Dois-je renouveler ma demande et quand ?

Oui, tous les ans, à la date anniversaire du dépôt de la première demande. Un formulaire de renouvellement vous sera envoyé à l'adresse que vous avez mentionnée.

Si vous ne le retournez pas, vous perdrez votre ancienneté en tant que demandeur. Cela peut avoir des conséquences sur le délai pour l'obtention d'un logement.

CALENDRIER

Je suis déjà locataire d'un logement à loyer modéré. Dois-je déposer une demande de logement si je veux en changer ?

Oui. Vous avez les mêmes formalités administratives à accomplir (demande de logement, passage en CAL, etc.) et êtes soumis aux mêmes contraintes réglementaires qu'un nouveau demandeur.

